

# CHARTE DES INTERVENANTS SUR NOS SUPPORTS



**Le 02 02 2019 - Version nouvelle du 02 02 2019**

*MLCVR désigne Médias : Les cheminots voient ROUGE*

*La team MLCVR désigne les cheminots assurant le fonctionnement de MLCVR.*

*MLCVR est amené à changer de nom sous peu.*

*Ce changement n'affectera pas le contenu des présentes conditions*

## Point 1-1

**La présente « Charte des intervenants sur nos supports » concerne toute personne intervenant, interagissant avec nous ou avec d'autres intervenants sur Facebook et Twitter. Nous déclinons toute responsabilité dans le cas où un ou des utilisateur(s) n'auraient pas pris connaissance de la présente charte.**

## Point 1-2

**La présente « Charte des intervenants sur nos supports » vise :**

- 1- A garantir un niveau d'échanges cordial entre les intervenants et La team MLCVR
- 2- A garantir un niveau d'échanges cordial entre les intervenants eux même
- 3- A faire respecter La team MLCVR
- 4- A faire respecter les cheminots
- 5- A faire respecter les intervenants
- 6- A prévenir les conflits sur nos supports d'expression
- 7- A garantir un niveau d'échanges de qualité
- 8- A garantir des échanges argumentés le cas échéant

## Point 2-1

**Echanges sur Facebook.** La team MLCVR a la possibilité de masquer ou de supprimer les commentaires figurant sur notre page Facebook. La team MLCVR a la possibilité de bannir un utilisateur Facebook. Le bannissement entraîne l'impossibilité d'interagir à nouveau sur la page Facebook.

## Point 2-2

**Echanges sur Twitter.** La team MLCVR n'a pas la possibilité de masquer ou de supprimer les commentaires figurant sur notre fil Twitter.

Notre fil Twitter étant protégé, La team MLCVR a la possibilité de retirer un abonné du compte Twitter. Ce retrait entraîne l'impossibilité de lire les Tweets et d'interagir directement avec MLCVR. La team MLCVR a la possibilité de bloquer un utilisateur, un compte Twitter.

## Point 2-3

La team MLCVR se réserve à tout moment le droit de masquer, supprimer tout commentaire ne respectant pas la présente charte, et de bannir un utilisateur Facebook ou de retirer un abonné Twitter de la liste de follower **sans avoir à se justifier**.  
Les choix seront faits selon la nature, le contexte de l'échange et des antécédents d'échanges avec l'interlocuteur concerné.  
En cas d'échange vif, violent, à charge ou irrespectueux, le choix sera fait sans délai.

#### Point 2-4

Toute personne qui ne se reconnaît pas dans MLCVR ou dans nos valeurs est invitée à ne plus suivre nos réactions.

#### Point 3

**Les commentaires, échanges, interactions doivent :**

- 1- Respecter La team MLCVR, qui agit bénévolement
- 2- Respecter les cheminots
- 3- Respecter les organisations syndicales
- 4- Respecter les autres intervenants
- 5- Respecter le sujet
- 6- Être argumentés le cas échéant

**Nous vous prions de réagir en adultes raisonnables.**

#### Point 4

**Les commentaires, échanges, interactions ne doivent pas :**

- 1- Être hors la loi au regard de la législation Française
- 2- Être insultants, menaçants, intimidants
- 3- Être dénigrants, dégradants, obscènes
- 4- Être hors sujet
- 5- Critiquer sans fondements
- 6- Insulter une personnalité politique ou toute autre célébrité

**Nous vous prions de nous épargner de vos sautes d'humeur.**

#### Point 5

**Nous prions chacun de bien vouloir s'efforcer de s'exprimer d'une manière cohérente, en évitant si possible les fautes de Français et de syntaxe.**

#### Point 6

**L'expression syndicale est permise mais nous vous prions de ne pas dénigrer les organisations syndicales.**

#### Point 7

**Les réactions purement politiques sont à éviter.**

#### Point 8

**Nous demandons aux cheminots de ne pas régler leurs comptes par le biais de notre page Facebook et de notre compte Twitter.**

### Point 9-1

**Nous conseillons aux cheminots de ne pas divulguer d'informations classées confidentielles telles que projet commercial, industriel, stratégies de production, données clients et fournisseurs, etc...ainsi que réglementation sécurité, procédures de sureté, méthodes de production, etc...**

### Point 9-2

**Nous vous prions de ne pas citer les noms de vos supérieurs hiérarchiques ou de vos collègues.**

### Point 9-3

**Nous ne tolérerons pas le dénigrement envers un métier, un service ou une activité.**

### Point 10-1

**Les commentaires publiés sur notre page Facebook et contenant une URL sont considérés comme SPAM et masqués. Nous nous réservons le droit de les supprimer.**

### Point 10-2

**Les commentaires publiés sur notre page Facebook citant un utilisateur Facebook sont considérés comme SPAM et supprimés.**

### Point 10-3

**Un filtre à injures a été instauré sur Facebook. Les commentaires contenant une injure seront automatiquement mis en retrait et éventuellement validés par La team MLCVR selon la nature et la destination, la signification de l'injure.**

### Point 11

**Les mails et DM doivent respecter les mêmes points que ci-dessus. Faute de quoi, ils sont susceptibles de ne pas être traités.**

### RESUME

**Il est primordial de respecter :**

- 1- La team MLCVR
- 2- Les cheminots
- 3- Les organisations syndicales
- 4- Les opinions d'autrui
- 5- Les autres utilisateurs Facebook et Twitter intervenant sur nos comptes
- 6- L'échange d'informations

**Nous vous demandons également de vous efforcer de respecter nos valeurs.**